

# Conseil d'école du RPI NOAILHAC-LAGEYGEOLLE

Vendredi 14 juin 2019 :

## Présents :

Les enseignants Mr et Mme Laurensou

Les représentantes des parents d'élèves de Noailhac : Mme Zaborski et Mme Bonnan

La représentante des parents d'élèves de Lagleygeolle : Mme Le Gallic

Le représentant de la mairie de Noailhac : Mr Serrager

La représentante de la mairie de Lagleygeolle : Mme Bourdet

## Excusés :

Les représentants de la mairie de Noailhac : Mme Ruebenthaler et Mr le maire Mr Lassalle

Les représentants de la mairie de Lagleygeolle : Mr le maire Mr Claval et Mme Jugie

Les représentants des parents d'élèves de Noailhac : Mr Laffaire et Mme Bressy

La DDEN de Lagleygeolle : Mme Brunerie

Le DDEN de Noailhac : Mr Gaignon

## Ordres du jour :

- Effectif prévisionnel et rentrée scolaire

4 petites sections, 8 moyennes sections, 4 grandes sections, 3 CP soit 19 élèves pour Noailhac pour l'instant mais d'autres enfants sont venus visiter l'école.

2 CE1, 7 CE2, 4 CM1, et 7 CM2 soit 20 élèves à Lagleygeolle

Madame Laurensou a fait une demande de travail à temps partiel pour la rentrée prochaine pour raison de santé mais elle n'a pas encore eu de réponse.

- Activités culturelles et sportives :

- Sorties culturelles et sportives :

Les CM2 ont passé leur permis vélo le jeudi 23 mai avec les gendarmes à l'école de Saillac.

Les élèves de Lagleygeolle participeront à une rencontre d'athlétisme avec les écoles du secteur de cycle 3, le vendredi 28 juin au gymnase de Meyssac.

Les élèves des deux écoles vont à la piscine lorsque le temps le permet deux fois par semaine. Les enseignants remercient les parents bénévoles qui accompagnent les classes.

Ils rappellent cependant que la natation fait partie des enseignements obligatoires et de ce fait c'est aux enseignants et au maître-nageur de décider si les enfants se baignent ou non. Si un enfant est malade, il appartient aux parents de le garder chez lui ou s'il est simplement dispensé de sport, il faudra produire un certificat médical. Un enfant ne respectant pas les règles pourra être laissé sur le bord du bassin.

- Incivilité à la cantine :

Monsieur le maire de Lagleygeolle a dû intervenir à la cantine suite à des manquements aux règles et à des insultes sur le personnel municipal. Les parents des enfants concernés ont reçu un courrier explicatif. Le comportement des enfants en question semble s'être un peu calmé mais ils restent encore turbulents. Les municipalités réfléchissent à un système de communication rapide entre les familles et le personnel municipal lorsque les enfants ne respectent pas les règles.

- Matériel et travaux :

- Lagleygeolle :

La maitresse souhaiterait que son bureau soit poncé pour y appliquer un nouveau papier de protection sur le dessus ou qu'il soit verni. La lampe du TBI est à prévoir de changer et les ordinateurs ont besoin d'être remis à jour.

- Noailhac :

La mairie va commander une étagère pour l'ancien logement de fonction. Elle s'est renseignée pour l'achat de 5 tablettes tactiles au prix de 1600€, une délibération aura lieu lors du prochain conseil municipal.

Le maitre demande que les portes côté cours soient repeintes.

- Fête des écoles du RPI :

La fête des écoles aura lieu samedi 29 juin à partir de 15h dans la cour de l'école de Lagleygeolle, un chapiteau (de 8x8) a été réservé ainsi que des tables et des bancs, il y aura besoin de personnes pour aider au transport et à l'installation le vendredi 28 juin après la classe.

Il est rappelé de ne pas stationner le long de la route devant l'école, le jour du spectacle.

Il serait souhaitable que la scène soit installée une semaine avant soit autour du 21 juin.

L'association des parents d'élèves a prévu d'organiser une kermesse à l'issue du spectacle des enfants ainsi qu'un repas le soir.

Les enseignants prévoient une répétition le jeudi 27 juin à l'école de Lagleygeolle, les enfants pique-niqueront à l'école ce jour-là

- Sortie de fin d'année :

L'association des parents d'élèves du RPI offrent à tous les élèves une sortie scolaire au parc animalier de Gramat avec des ateliers, le premier juillet, ils pique-niqueront sur place.

Fin de la séance à 20 h